agrandir l'abri où il accueille les femmes. C'est qu'il ne disposait plus d'assez de places pour recevoir toutes les victimes d'abus. Je ne tiens pas à entrer dans le détail, mais la situation est catastrophique. Le gouvernement lui a répondu qu'il regrettait, qu'il manquait d'argent et que les centaines de femmes et de familles devraient s'en tirer du mieux qu'elles pouvaient pour trouver le moyen de faire face elles-mêmes aux abus.

• (1750)

C'est infiniment triste, monsieur le Président, mais ce que je trouve assez étonnant, c'est que le gouvernement qui prétend ne pas disposer de quelques milliers de dollars pour aider une association communautaire à aménager un abri pour les femmes de Kamloops—la situation est la même dans de nombreuses autres localités de notre pays—déclare dans le même souffle qu'il est prêt à renoncer à 350 millions de dollars de recettes pour permettre aux économiquement forts de se prévaloir à plein des RER. Je trouve cela assez dégoûtant. Si les gens savaient cela et s'ils comprenaient ce qui se passe, je crois qu'ils ne seraient pas contents du tout. C'est là le genre de chose qui rend les Canadiens curieux de savoir ce que fait le gouvernement.

D'une part, il donne l'impression de s'efforcer de réduire les dépenses. D'autre part, il fait des cadeaux à quelques privilégiés triés sur le volet. Je suppose, monsieur le Président, qu'il ne faut s'attendre à rien de moins de la part des conservateurs. L'histoire se répète, semblet-il, chaque fois qu'un gouvernement conservateur est au pouvoir.

En conclusion, il ne fait aucun doute que nous avons été trop imposés. Nous avons subi cette année la trente-deuxième hausse de taxe décrétée par le gouvernement actuel. C'est dire que, en cinq petites années, il a trouvé le moyen de majorer les taxes à 32 reprises, en comptant la TPS.

Les gens qui m'écrivent disent ne plus avoir les moyens de payer parce qu'ils paient des taxes trop élevées. Voici que le gouvernement nous en flanque une autre. Trente-deux hausses d'impôt en cinq ans, c'est trop. Je tiens seulement à signaler que le gouvernement actuel a déjà 32 hausses d'impôt à son actif. Je n'ose imaginer ce qu'il concoctera encore dans les deux ou trois années de mandat qui lui restent. Bref, je suis contre ce projet de loi touchant aux REER.

Initiatives ministérielles

M. Kristiansen: Monsieur le Président, je veux seulement faire une brève observation et poser une question à mon collègue, le député de Kamloops. Il n'ignore probablement pas que le gouvernement a contesté lorsque nous avons allégué que cela coûterait en manque à gagner au Trésor public 300 ou 350 millions de dollars par année qui pourraient servir à financer d'autres programmes. Nous ne l'avons pas appris aujourd'hui parce que les ministériels sont notoirement absents cet après-midi, tout comme l'opposition officielle, mais ils ont dit à d'autres moments que ces coûts additionnels seront en partie atténués par la disparition de certaines échappatoires.

Lorsque j'ai entendu cela, je n'ai pu m'empêcher de penser à une vielle bande dessinée de Donald le canard ou de Dingo que j'avais lue quand je n'étais pas plus haut que trois pommes. Donald le canard ou Dingo était sur un lac dans un bateau qui prenait l'eau par la proue. Il a pensé qu'il pourrait empêcher le bateau de couler en faisant un grand trou dans la poupe, de sorte que l'eau qui entrait par devant pourrait sortir par derrière; toute-fois, cela n'a pas fonctionné. Le gouvernement, qui se dit tellement préoccupé par les déficits, se rendra compte qu'il ne sert à rien de faire un autre trou dans le bateau.

Mon collègue est peut-être au courant de ce qu'a dit Frank Speed, vice-président de l'Association canadienne des compagnies d'assurance de personnes: «Les nouvelles dispositions fiscales, avec leur facteur d'équivalence et leur facteur de rétablissement, se révéleront vraisemblablement un autre cauchemar administratif qui entraînera la création d'un plus grand nombre de régimes de pension.»

• (1755)

Aussi, en mai 1988, le comité mixte de l'Association du Barreau canadien et de l'Institut canadien des comptables agréés a dit que ces modifications étaient peut-être les pires règles fiscales jamais imaginées.

Il me semble évident que si on augmente à ce point la complexité du régime fiscal, on crée autant d'échappatoires d'un côté qu'on en supprime de l'autre. Si je me souviens bien—mon collègue de Kamloops pourrait peut-être le confirmer—c'est le même parti qui a dit en 1984, et durant les années précédentes et les années suivantes, que l'une de ses principales croisades portait sur la simplification du régime fiscal.